

Dossier d'autorisation d'urbanisme

02710323S0003

Bourg-Achard - Eure

Type

Permis de construire

État

Autorisé

Autorisation

28/11/2023

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 05/08/2026 à 17:31 depuis RegistreDesPermis.fr.
Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	02710323S0003
Type	Permis de construire
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	KYANEOS PIERRE
SIREN / SIRET	839154614 / 83915461400037

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2023
Autorisation	28/11/2023
Décision	28/11/2023
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2023-11
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202311

Localisation

Adresse	14 RUE DU DOCTEUR DUVRAC BOURG-ACHARD 27310
Commune	Bourg-Achard (27103)
Département	Eure (27)
Région	Normandie (28)
Code postal	27310
Parcelles cadastrales	AB 722

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	12/06/2026 18:23
Dernière observation	02/08/2026 03:16

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
KYANEOS PIERRE	839154614	Société du permis
838257848	838257848	Membre du conseil de surveillance
DENJEAN & ASSOCIES AUDIT	539769729	Commissaire aux comptes suppléant
PKF ARSILON COMMISSARIAT AUX COMPTES	811599406	Commissaire aux comptes titulaire
FRANCK FRANÇOIS GABRIEL GLEDEL	-	Directeur Général
PIERRE-YVES MICHEL BOIX	-	Président de SAS
THIERRY DENJEAN	-	Président de SAS
KYANEOS ASSET MANAGEMENT	834610313	Autre
531021467	531021467	Commissaire aux comptes suppléant
FI PARTNERS	793043241	Commissaire aux comptes titulaire
KEVIN MATHIEU BROSSOLETTE	-	Gérant
GUILLAUME PICOT	-	Directeur Général
JEREMIE ROUZAUD	-	Président de SAS
KEVIN BROSSOLLETTE	-	Commissaire aux comptes titulaire
GUILLAUME CLAUDE PICOT	-	Membre du conseil de surveillance
GUILLAUME JOUBERT	-	Membre du conseil de surveillance
JEAN FALTZ	-	Membre du conseil de surveillance
PIERRE YVES JEAN GEORGES ROUZAUD	-	Membre du conseil de surveillance
THEO PIERRE JOUVE-LOPES	-	Membre du conseil de surveillance

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.